

Recension parue dans la NRT 146 / 3 (2024)

Le Concile National de France.

Paris — Notre-Dame — 1797

Gérard Defois

Recenseur : Bernard Joassart s.j.

On sait la « révolution » que provoqua la Constitution civile du clergé, adoptée en 1790 : elle faisait de l'Église de France un corps d'État comme tant d'autres, inspirée par un gallicanisme certain, peu conforme à la tradition de l'Église. Louis xvi hésita longuement à la ratifier. Rome la refusa sans ambages. Cela dit, en dépit du contrôle très serré de l'État, en particulier dans la nomination des évêques, l'Église constitutionnelle tenta, tout à la fois de se conformer aux prescriptions légales et de continuer à assurer sa mission pastorale. Ce fut le but du concile national en 1797. L'ouvrage ici présenté réunit l'ensemble des documents (législatifs ou plus directement pastoraux) produits à cette occasion, qui témoignent précisément d'un essai d'adaptation au monde ambiant, fortement marqué par les Lumières. Une redécouverte des sources est toujours précieuse et permet de mieux comprendre une époque. — B. Joassart s.j.